



Fiche signalétique



UPVC 'powerful' cleaner

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 507075164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.03
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9-5-2011.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9-5-2011.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Le nettoyeur de UPVC Est un nettoyeur extrêmement puissant qui est surtout développé, dans la coopération avec les nettoyeurs de fenêtre professionnels, pour nettoyer de tous types de cadres de fenêtre synthétiques.		

 **En cas d'urgence** : Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
L'eau	7732-18-5	30 - 100	Non disponible.
Derive monosulfone du cumene, sel de sodium	32073-22-6	0 - 1	Non disponible.
xanthylum, 3,6-bis(diethylamino)-9-(2,4-disulfophenyl)-, inner salt, sodium salt	3520-42-1	0 - 1	Non disponible.
Acide pyrophosphorique, sel de tétrapotassium	7320-34-5	0 - 1	Non disponible.
Lauryléthersulfate de sodium	3088-31-1	0 - 1	Non disponible.
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	0 - 1	Non disponible.
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0 - 1	Non disponible.
Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	78330-21-9	0 - 1	Non disponible.
Acide sulfonique de benzene dodécylique	85536-14-7	0 - 1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Aucun danger particulier.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut causer l'irritation.

Peau : Peut causer l'irritation.

Inhalation : Peut causer l'irritation.

Ingestion : Peut causer l'irritation.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique].
EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.
EFFETS TÉRATOGENÈS: Non disponible.

Suite à la page suivante

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Non disponible.

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Note au médecin traitant : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Ininflammable.

Température d'auto-inflammation : Non disponible.

Point d'éclair : Non disponible.

Limites d'inflammabilité : Non disponible.

Produits de la combustion : Non disponible.

Risques d'incendie en présence de substances diverses : Ininflammable.

Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non disponible.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Aucun danger particulier.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : Non applicable.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Non disponible.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Conserver hors de la portée des enfants.

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Méthodes de nettoyage : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Suite à la page suivante

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Laver abondamment après usage. Conserver hors de la portée des enfants.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.
Recommandé : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Corps: Recommandé : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
Recommandé : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
>8 heure(s) (temps de protection): Gants en caoutchouc butyl.
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Gants. Bottes. Blouse de laboratoire (sarrau).

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Rouge.
- Odeur** : Caractéristique.
- pH** : 8.8 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basiq.]
- Densité relative** : 1.0028 g/ml (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude, éther diéthylique, acétone.
Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
- Point d'éclair** : Non disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Caractéristiques d'explosivité** : Non disponible.
- Propriétés oxydantes** : Non disponible.
- Remarques physico-chimiques** : Soluble dans les substances suivantes: l'eau

Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Conditions d'instabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- Incompatibilité avec différentes substances** : Réactif avec les acides
- Produits de décomposition dangereux** : Non disponible.
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

propane-2-ol alcool isopropylique	DL50	5045 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	6410 mg/kg	Orale	Lapin
	DL50	3600 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	12800 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	12800 mg/kg	Cutané	Lapin
	Dlmin	1537 mg/kg	Orale	Chien
	Dlmin	3570 mg/kg	Orale	human
Derive monosulfone du cumene, sel de sodium	Dlmin	5272 mg/kg	Orale	man
	DL50	>7000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>10000 mg/kg	Orale	Rat
xanthylum, 3,6-bis(diethylamino)-9-(2,4-disulfophenyl)-, inner salt, sodium salt	DL50	>10000 mg/kg	Orale	Rat
Acide pyrophosphorique, sel de tétrapotassium	DL50	>2000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>4640 mg/kg	Cutané	Lapin
	Dlmin	4640 mg/kg	Orale	Rat
Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	DL50	200 à 2000 mg/kg	Orale	Rat
Hydroxyde de sodium	Dlmin	500 mg/kg	Orale	Lapin
Acide sulfonique de benzene dodécylrique	DL50	1150 mg/kg	Orale	Rat

Effets chroniques sur les humains : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique].

Autres effets toxiques sur les humains :

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux : Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Aucune remarque additionnelle.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

propane-2-ol alcool isopropylique	Pimephales promelas (CE50)	48 heure(s)	10000 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	>1400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	6550 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	9640 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	10400 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	11130 mg/l
xanthylum, 3,6-bis(diethylamino)-9-(2,4-disulfophenyl)-, inner salt, sodium salt	Poisson (CL50)	48 heure(s)	450 mg/l
Acide pyrophosphorique, sel de tétrapotassium	Poisson (CL50)	48 heure(s)	>750 mg/l
Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14	Flore (CE50)	72 heure(s)	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CE50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l
Acide sulfonique de benzene dodécylrique	Faune (CE50)	72 heure(s)	10 à 100 mg/l
	Brachydanio Rerio (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l

DBO et DCO	: Non disponible.
Biodégradable/OCDE	: Biodégradable
Mobilité	: Non disponible.
Produits de dégradation	: oxydes de carbone (CO, CO ₂) et de l'eau
Toxicité des produits de biodégradation	: Inconnu.
Remarque spéciale sur les produits de biodégradation	: Aucune remarque additionnelle.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets	: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
Répartition des déchets	: Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT						-
Classification pour le TMD						-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

Suite à la page suivante

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Matière non réglementée par le SIMDUT.
 LIS ACPE: L'eau; benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt; xanthylium, 3,6-bis(diethylamino)-9-(2,4-disulfophenyl)-, inner salt, sodium salt; Acide pyrophosphorique, sel de tétrapotassium ; propane-2-ol alcool isopropylique; Hydroxyde de sodium; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; Acide sulfonique de benzene dodécylique; Lauryléthersulphate de sodium

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Listes internationales :

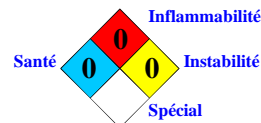
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Non applicable.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	0
Risques d'incendie	0
Réactivité	0
Protection individuelle	C

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 9-5-2011.

Date d'édition : 9-5-2011.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.03

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.